

CE MOIS-CI, DANS LES FOLIA

Pour certains médecins, pharmaciens et patients, le millepertuis semble une alternative attrayante aux antidépresseurs classiques. Nous devons toutefois apporter l'objectivité nécessaire pour évaluer un produit comme agent thérapeutique. Le millepertuis n'est pas indiqué dans le traitement des dépressions graves. Dans les dépressions légères à modérées, le millepertuis semble donner des résultats comparables à ceux des antidépresseurs tricycliques à faibles doses, mais les études d'où proviennent ces résultats présentent cependant des problèmes. Le danger d'interactions éventuelles avec le millepertuis, e.a. avec les anticoagulants oraux, est réel. En outre, se pose aussi le problème que la qualité chimico-pharmaceutique n'est pas garantie étant donné que le millepertuis n'est pas enregistré comme médicament.

Lorsque vous êtes appelés comme médecin pour un enfant qui présente des convulsions fébriles, vous avez tendance à intervenir activement, même si les convulsions se sont entretemps souvent résolues. Dans la plupart des cas simples, non compliqués, l'apaisement et l'information des parents concernant des épisodes fébriles ultérieurs est cependant la seule mesure à prendre. L'administration de diazépam n'est indiquée que dans un nombre limité de cas.

Le traitement de la douleur pose souvent problème au médecin parce que la douleur n'est pas objectivable et donc aussi difficilement interprétable. En cas de lombo-sciatalgie ne répondant pas suffisamment au traitement conventionnel, une infiltration épidurale de corticostéroïdes peut être envisagée. Ces dernières années, on s'est posé des questions quant à leur éventuelle neurotoxicité. Un autre problème provient également du fait que cette voie d'administration ne figure pas dans le rubrique « indications » des notices des préparations à base de corticostéroïdes disponibles en Belgique. Cela suppose donc que le patient ait donné explicitement son approbation après avoir été correctement informé. Les problèmes pratiques que posent une telle information dite « objective » du patient ne sont pas négligeables. L'information que l'on donne est toujours subjective, parce qu'elle est toujours incomplète et qu'elle traite d'un sujet subjectif: la douleur. L'interprétation de cette information par le patient est encore plus subjective et peut être responsable du fait que le patient perde en partie la confiance nécessaire dans le traitement. Cela reste une mission délicate dans laquelle seule une confiance réciproque entre le médecin et le patient apportera les garanties nécessaires pour un résultat optimal. Des réactions à l'article dans ce numéro des Folia sont les bienvenues.

SITE WEB FOLIA ET REPERTOIRE COMMENTE DES MEDICAMENTS, AVEC MISE A JOUR MENSUELLE:
<http://www.cbip.be> ou <http://www.bcfi.be>

CHANGEMENTS D'ADRESSE

CBIP
c/o Inspection Générale de la Pharmacie
Boulevard Bischoffsheim 33
1000 Bruxelles
fax: 02/227.56.46
e-mail: cbip@afigp.fgov.be

CORRESPONDANCE A PROPOS DU CONTENU DES FOLIA

Prof. M. Bogaert
Heymans Instituut
De Pintelaan 185
9000 Gent
fax: 09/240.49.88
e-mail: Folia@rug.ac.be

Les Folia Pharmacotherapeutica sont publiés sous l'égide et la responsabilité du *Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique* (Belgisch Centrum voor Farmacotherapeutische Informatie), A.S.B.L. agréée par le Ministère des Affaires Sociales, de la Santé Publique et de l'Environnement.

BUREAU DE REDACTION

M. Bogaert (Université Gent) et J.M. Maloteaux (Université Catholique de Louvain),
secrétaires de rédaction

M.H. Antoine (Université Libre de Bruxelles), M.L. Bouffieux et A. Bourda
(Inspection de la Pharmacie, Min. Affaires Sociales, Santé Publique et
Environnement), W. Buylaert (Université Gent), G. De Loof (Wetenschappelijke
Vereniging der Vlaamse Huisartsen), N. Fierens, I. Latour et A. Van Ermen (Centre
Belge d'Information Pharmacothérapeutique), R. Gérard (Société Scientifique de
Médecine Générale), X. Kurz (Centre Belge de Pharmacovigilance et Université de
Liège), G. Laekeman (Katholieke Universiteit Leuven), T. Roisin (Centre Belge de
Pharmacovigilance), J. Van Campen (Antwerpen) et L. Vansnick (Association
Pharmaceutique Belge).

Editeur responsable:
M. BOGAERT,
Oudburgweg 30,
9830 St.-Martens-Latem

Les informations publiées dans les FOLIA PHARMACOTHERAPEUTICA ne peuvent pas être reprises sans l'autorisation du Bureau de rédaction. Elles ne peuvent en aucun cas servir à des fins publicitaires.

Un index récapitulatif des dernières années est inséré annuellement dans les Folia.